

Sarmance : développement de produits cosmétiques à base d'extraits de vignes biologiques



Les 3 premiers produits de la gamme visage Sarmance Vignes de Loire
© Sarmance

Le projet

Le projet porte sur la création d'une **première marque de produits cosmétiques biologiques à partir des vignes de Loire**, avec l'ambition de communiquer sur les bienfaits d'une **gamme liée à la destination touristique**.

Les co-fondateurs de Sarmance (Benjamin Bellet -gestion de projet et marketing- et Jérôme Bretaudeau -vigneron en agriculture biologique à Gétigné), sont partis de 3 constats :

- Le vignoble nantais : un vignoble d'exception, notamment pour l'agriculture biologique;
- La cosmétique : un secteur porteur pour une démarche de développement locale, éco-responsable et innovante;
- Une demande et un réseau de distribution pour de nouveaux produits cosmétiques à base d'extraits de vignes biologiques, dans un contexte d'affirmation des destinations touristiques locale et régionale.

Les points forts du projet :

- Intérêt en matière d'innovation économique et environnementale,
- Contribution du projet à la diversification viticole et à la visibilité du territoire du Pays du Vignoble Nantais

Objectif du programme Leader : Accompagner le développement des entreprises innovantes pour le territoire

- **Maître d'ouvrage** : SAS Sarmance
- **Calendrier** : 2014 - 2016
- **Localisation** : Pays du Vignoble Nantais
- **Coût éligible** : 54 686 €
- **Subvention FEADER** : 17 343 €
- **Autre financement** : Région des Pays de la Loire

Le projet Sarmance vise à **utiliser les excédents verts de l'exploitation viticole Bretaudeau, pour en extraire les principes actifs (polyphénols) du cépage Melon de Bourgogne**, sources d'antioxydants naturels, composants principaux des soins bio Sarmance.

La première étape du projet d'entreprise a consisté en une **phase de recherche et développement technique et commercial**, pour mettre en place cette nouvelle gamme de cosmétiques inédite : études de faisabilité technique et économique, création des emballages, mises aux normes Ecocert.

Au travers de cette innovation, la SAS Sarmance entend générer des **retombées à l'échelle du territoire du vignoble nantais** et au-delà, de la destination Loire.

Accompagné par Atlanpole et par la Région des Pays de la Loire et du Département de Loire Atlantique, le projet a permis le **recrutement de trois personnes en 2015-16** et devrait permettre de créer deux nouveaux emplois en 2017-18.

Plus d'information :

Groupe d'action locale du Pays du Vignoble Nantais
leader@vignoble-nantais.fr / 02 40 36 09 10

